



## Orientations 2018

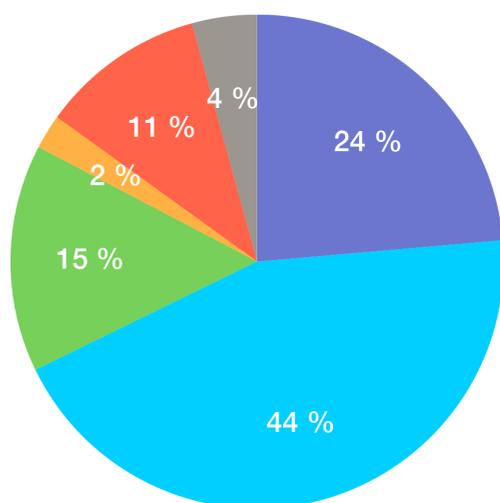
Le budget 2018 s'inscrit dans un contexte national particulier. En effet, après quatre années consécutives de baisse des dotations de l'Etat, de nouvelles économies dans les dépenses publiques sont annoncées par le gouvernement dont une part devra être assumée par les collectivités locales.

L'heure est donc à l'optimisation des dépenses de fonctionnement des collectivités locales, en faisant plus avec autant, voire moins. Il importe que la commune maîtrise voire diminue son fonctionnement afin de dégager une forte capacité d'investissement pour mener à bien les réalisations du mandat, indispensables au développement, à l'attractivité et au rayonnement de notre territoire.

## Dépenses et Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2018

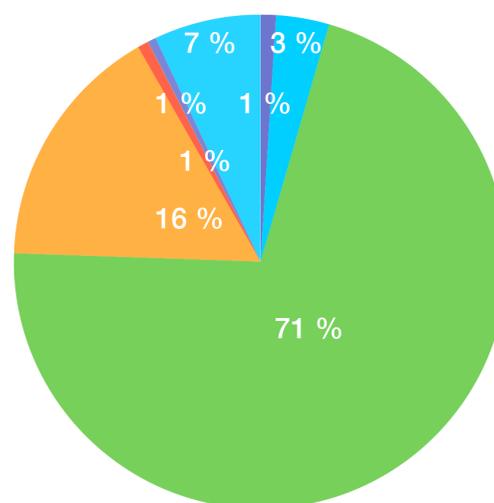
Chapitre	Montant
Charges à caractère général	2 260 000 €
Charges de personnel	4 225 460 €
Autres charges de gestion courante	1 425 760 €
Charges financières	217 098,18 €
Charges exceptionnelles	1 033 798,82 €
Opérations d'ordre	407 883 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre

Recettes de fonctionnement 2018

Chapitre	Montant
Atténuations de charges	96 300 €
Produits des services	333 200 €
Impôts et taxes	6 799 500 €
Dotations, subventions et participations	1 550 000 €
Autres produits de gestion courante	68 000 €
Produits financiers	3 000 €
Produits exceptionnels	50 000 €
Opération d'ordre	670 000 €



- Atténuations de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Opération d'ordre

# Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se composent des ressources diverses et de la fiscalité directe locale. Les ressources diverses sont issues du paiement par l'utilisateur de loyers, de droit de place des marchés, de vente de tickets de cantine, etc.

La fiscalité directe locale correspond aux différentes taxes perçues par la Commune (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties). La seule fiscalité locale ne suffit pas à financer l'ensemble des coûts inhérents au fonctionnement des services publics de la ville.

C'est la raison pour laquelle l'Etat verse des dotations de fonctionnement.

Des subventions ou des participations sont également attribuées pour les projets menés (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, Département de l'Hérault, Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Europe). Afin de faire face à la baisse de ces dotations, la Municipalité a créé un Observatoire Fiscal fin 2014, visant à optimiser les recettes.

12 000 000

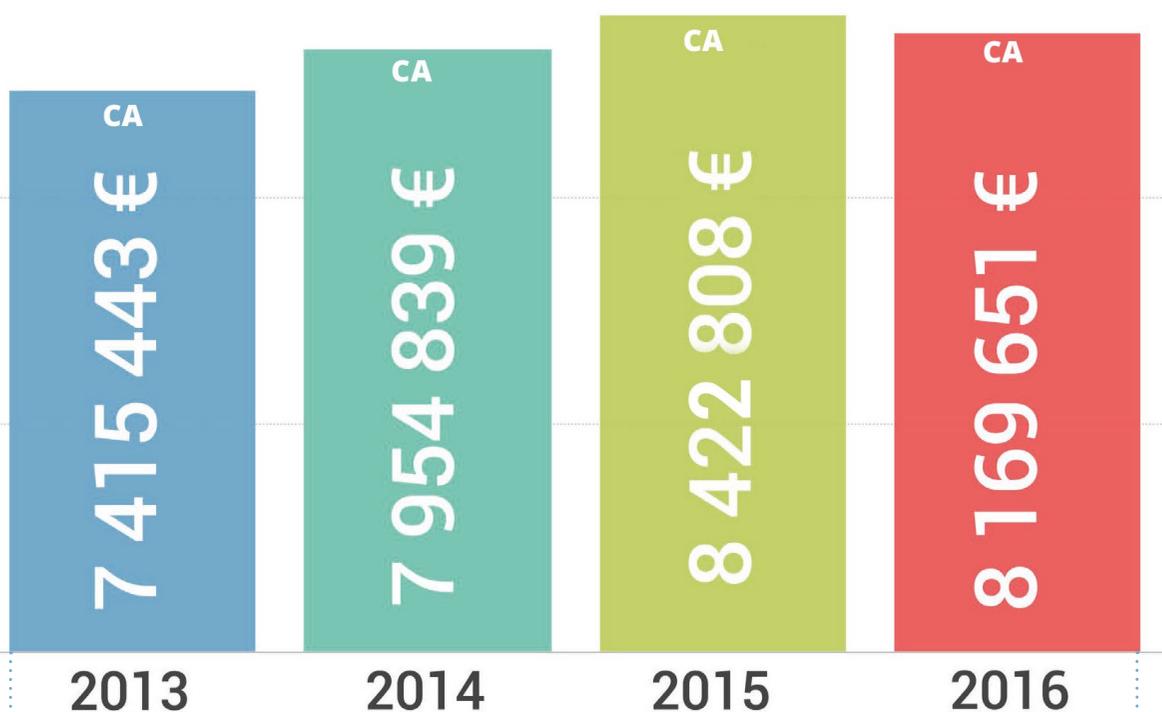
## CA = Compte Administratif

9 000 000

6 000 000

3 000 000

0



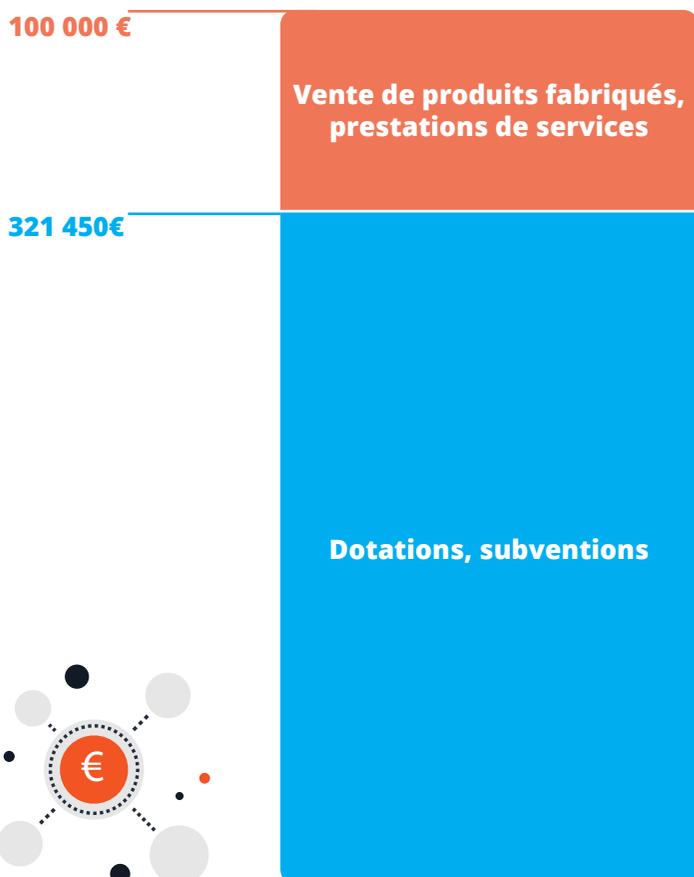
*Il est à noter que l'augmentation de 754 207,88 € sur les dépenses de fonctionnement entre 2013 et 2016 est principalement liée aux charges de fonctionnement du Théâtre de l'Ardillon et à la hausse des effectifs de la Police Municipale.*



## Ardillon : Exploitation 2018

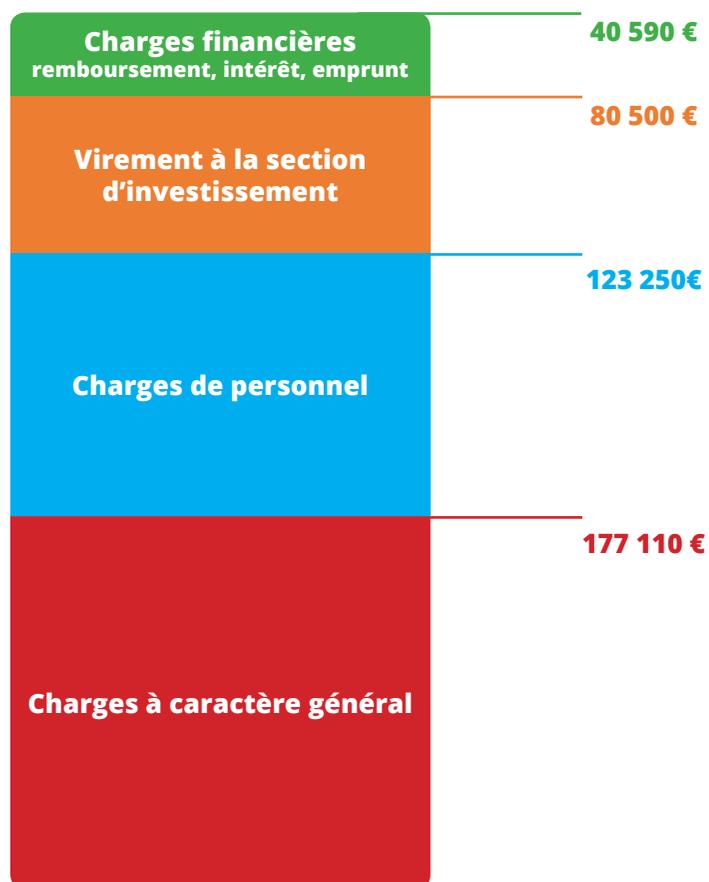
### Recettes du Théâtre de l'Ardillon

RECETTES : 421 450 €



### Dépenses du Théâtre de l'Ardillon

DÉPENSES : 421 450 €



## Dotations de la commune de 2013 à 2017

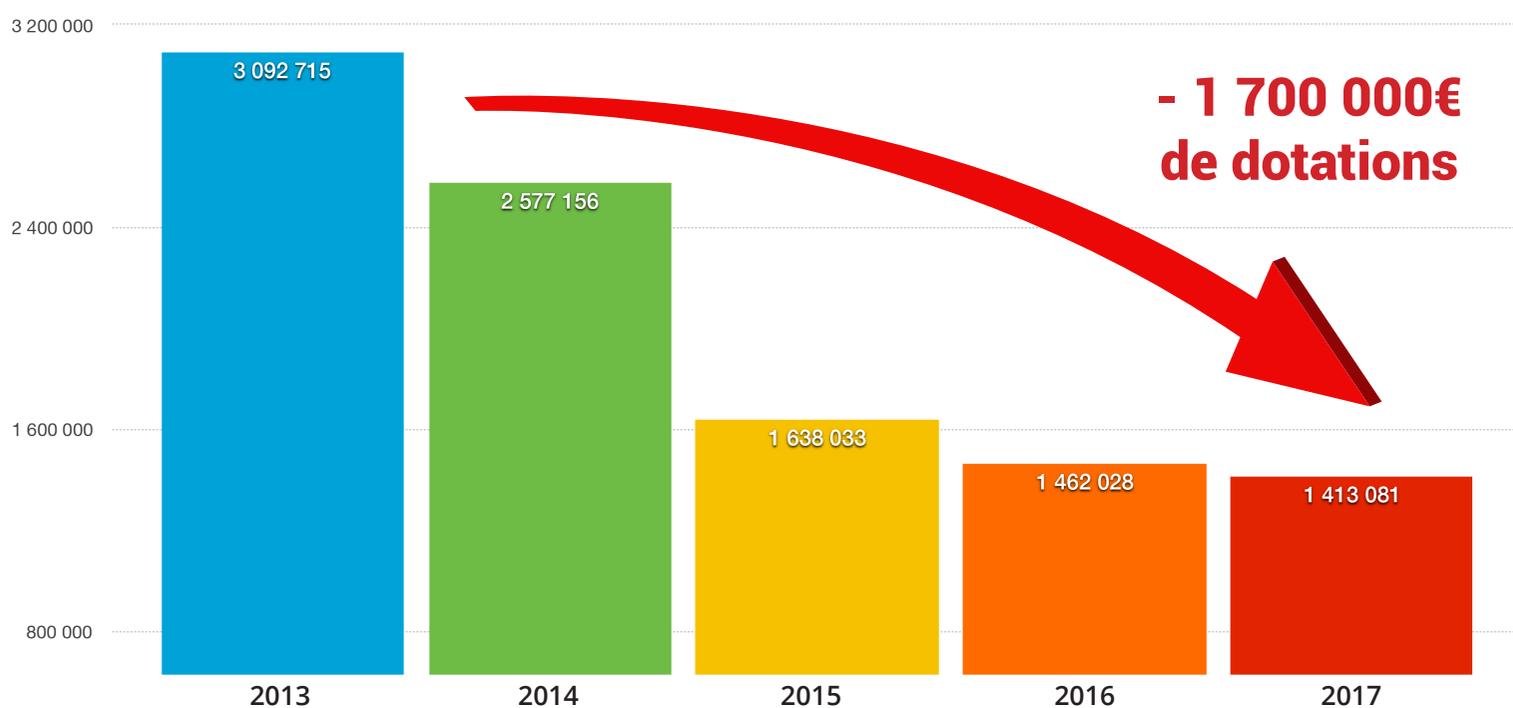
Les dotations de l'Etat aux collectivités locales ont diminué chaque année entre 2014 et 2017.

Après quatre années de baisse, l'Etat s'est engagé à ne pas baisser les dotations en 2018.

Heureusement, car les charges confiées dans le passé par l'Etat aux collectivités incombent toujours aux communes. Nous continuons d'assumer nos compétences mais avec avec

un désengagement de l'Etat.

Le projet de loi de finances pour 2018, présenté le 27 septembre 2017 devant le Comité des Finances Locales, annonce un effort pour la maîtrise des dépenses des collectivités publiques ainsi que le dégrèvement de la taxe d'habitation qui aura un impact sur les recettes communales, même si des compensations devraient être mises en place.





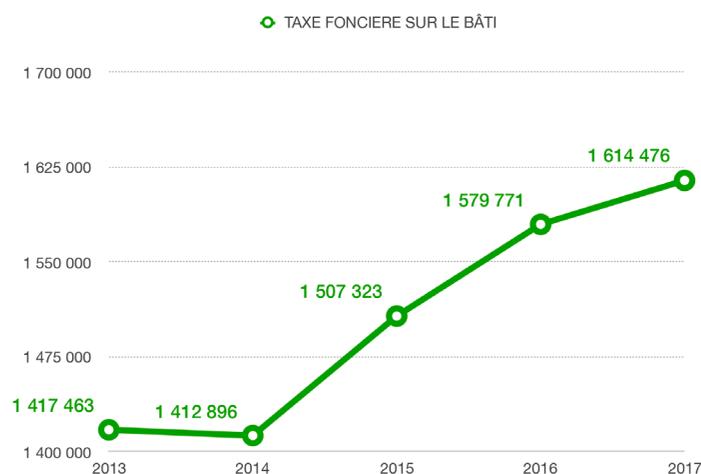
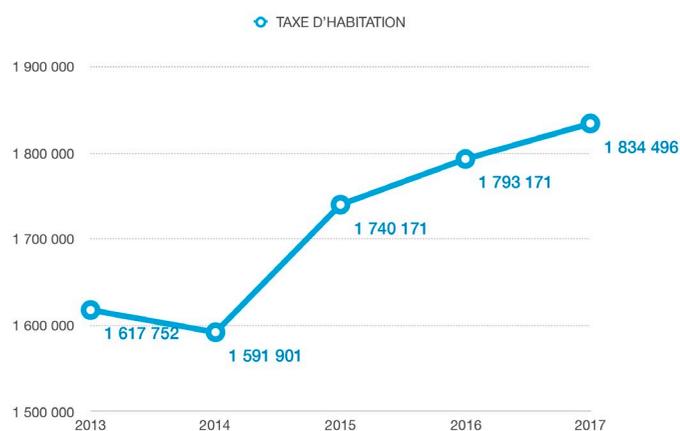
## Évolution des recettes fiscales depuis 2013

Le travail sur les bases d'imposition, réalisé par l'observatoire fiscal depuis 2014, et l'augmentation de la taxe de séjour en 2015, utilisée pour le développement touristique du territoire, ont permis d'**accroître les recettes de la collectivité** d'année en année, tout en **maintenant, voire en réduisant, les taux d'imposition** (taxes foncière et d'habitation).



### chiffres clés

Entre 2014 et 2016 : **augmentation de recettes de 364 454 €.**  
 En 2017 : **augmentation prévisionnelle de 49 957,42 €.**  
 Et ce, malgré une baisse des taux des impôts locaux en 2014 et 2015.

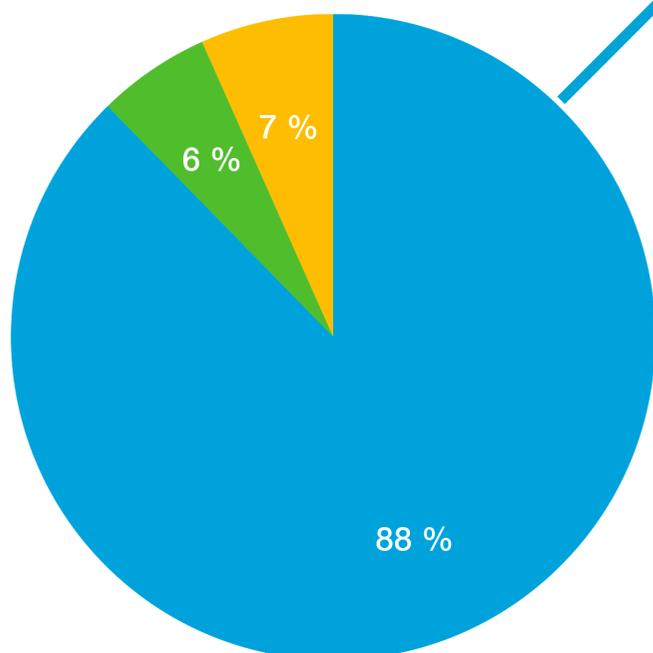


# Section d'investissement



## Montant total des dépenses d'investissement 2018 : 10 043 462€ dont :

- Diverses opérations
- Emprunts
- Opérations d'ordre



### DIVERSES OPÉRATIONS COMPRENANT NOTAMMENT :

- Avenue de la Méditerranée :** 2 985 153 €
- Halle des sports :** 1 800 000 €
- Éclairage Public :** 725 000 €
- Rénovation réseaux Télécom / EDF :** 451 000 €
- Aménagement groupe scolaire :** 376 200 €
- Travaux de voirie :** 350 000 €
- Rénovation de bâtiments communaux :** 280 500 €
- Réalisation ZAC :** 250 000 €
- Installation vidéo protection :** 207 944 €
- Modulaires gendarmerie :** 192 000 €
- Reconstruction cordon dunaire :** 123 300 €
- Accessibilité bâtiments communaux :** 112 020 €
- Rénovation des halles :** 87 695 €
- Restauration Harmonium et Eglise St Jean Baptiste :** 68 450 €
- Révision du POS en PLU :** 50 000 €
- Achat de véhicules :** 50 000 €
- Schéma directeur aménagement :** 1200 €